

219C1891
FR0013333432-FS0886

9 octobre 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

THERMADOR GROUPE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 octobre 2019, la société par actions simplifiée CM-CIC Investissement SCR¹ (28 avenue de l'Opéra, 75002 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 9 octobre 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société THERMADOR GROUPE et détenir 518 202 actions THERMADOR GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 5,69% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions THERMADOR GROUPE hors marché.

¹ Contrôlée par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel.

² Sur la base d'un capital composé de 9 109 752 actions représentant autant de droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.